Plan pour la collecte et la valorisation des biodéchets

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Contexte

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Répartition de nos déchets

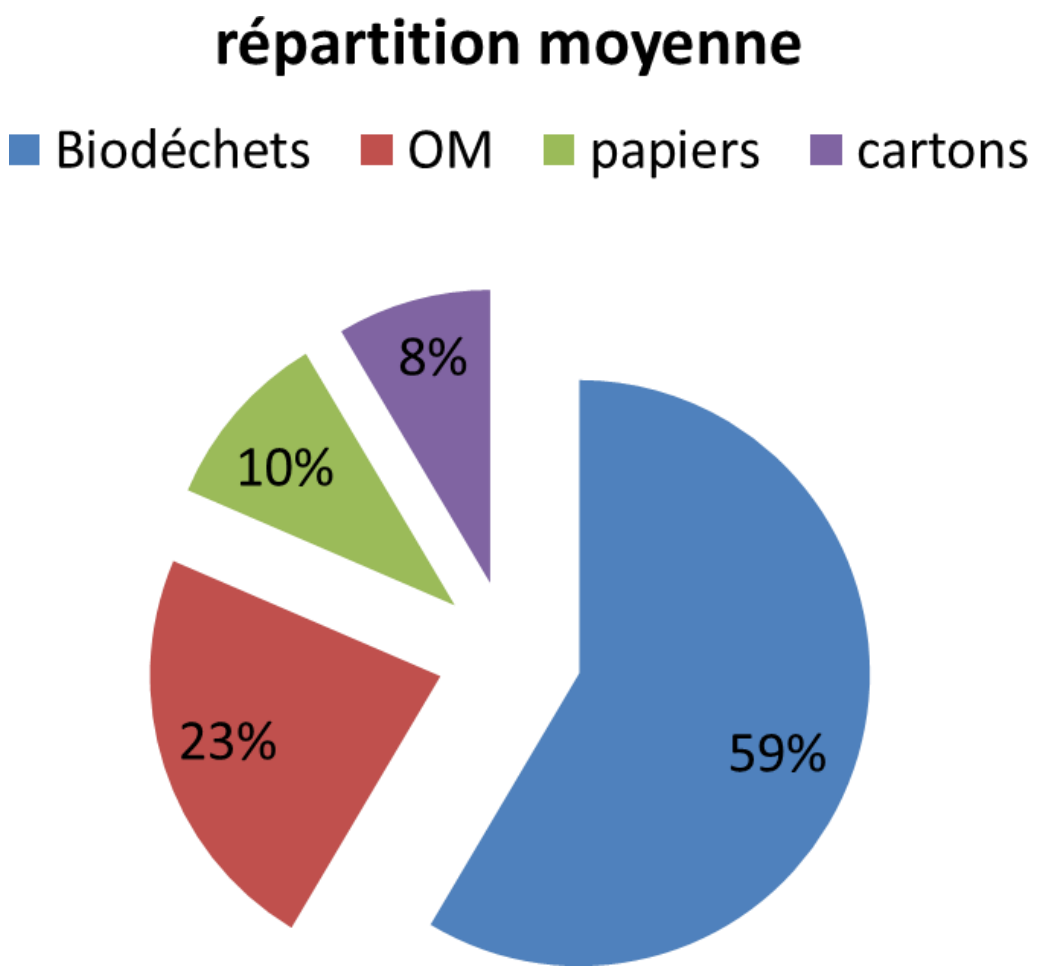

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Biodéchet :

« ***Tout déchet non dangereux biodégradable*** *de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.* »

Code de l'environnement, article L541-1

→ 1/3 des ordures ménagères résiduelles

→ 2 modes de valorisation :

- → Le compostage
- → La méthanisation

Le compostage

- Processus biologique de valorisation des matières organiques permettant de créer un produit semblable à un terreau appelé compost
- Seule filière de recyclage de déchets praticable à toutes les échelles

3 étapes :

1. Les déchets verts
2. Les épluchures de cuisine
3. Les retours plateaux

Utilisation : fertilisant

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

La méthanisation

- Technique d'accélération du processus naturel de dégradation de la matière organique permettant la création d'énergie (chaleur, électricité) sous forme de biogaz (biométhane) et de digestat (substrat pour l'amendement agricole).
- Filière qui repose sur des infrastructures de méthanisation agricole ou industrielle à grande échelle.

Utilisation : production d'énergie

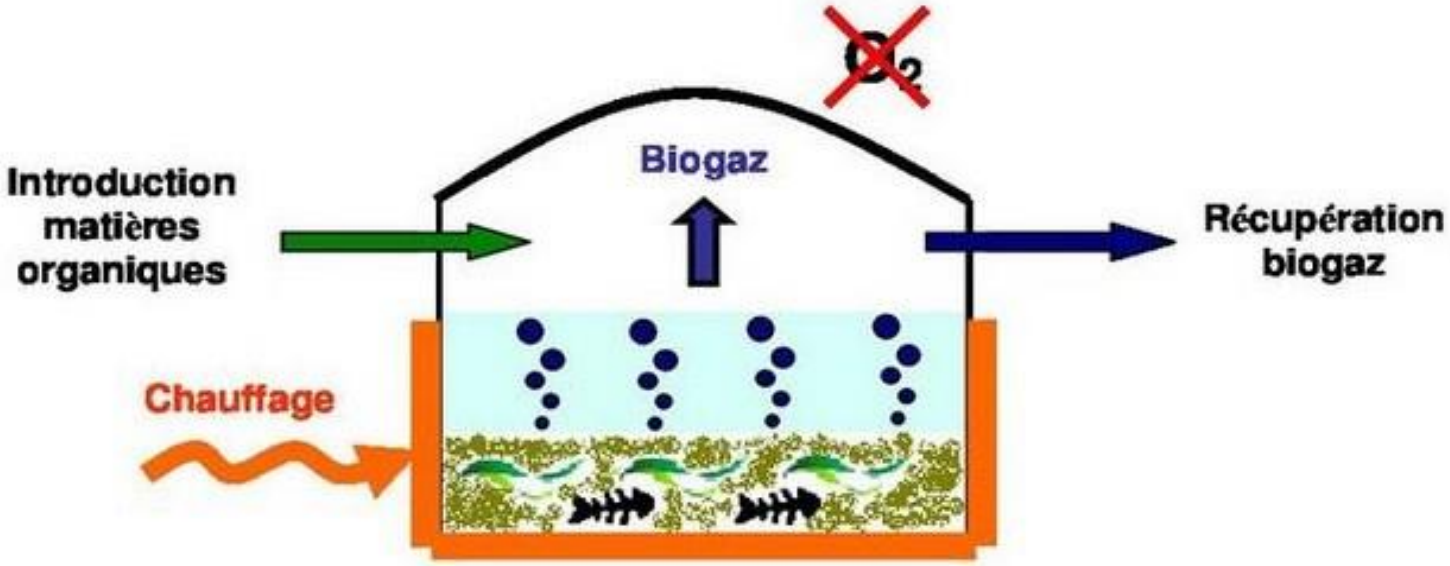

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Règlementation

2010

Loi Grenelle II

Obligation de mise en place d'une collecte sélective en vue d'une valorisation des déchets organiques pour les gros producteurs de biodéchets **(>10 T / an)**

2015

Loi relative à la Transition Énergétique

et pour la Croissance Verte (LTECV)

Généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025 pour tous les producteurs. Cette généralisation touche l'ensemble des ménages en plus des entités publiques et privées.

2020

Loi Anti-Gaspillage Économie circulaire (AGEC)

Généralisation du tri à la source des biodéchets Tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, au plus tard le **31 décembre 2023.**

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Les acteurs qui vous accompagnent

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Les acteurs qui vous accompagnent

Votre Établissement Public Territorial (EPT)

- Compétent pour la collecte des déchets sur le territoire
- Fournisseur des bacs de collecte
- Formations compost

Région ÎledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Les acteurs qui vous accompagnent

Votre Syndicat de Traitement (majoritairement SYCTOM)

- En charge du traitement des déchets
- Soutien de la collecte biodéchets des EPTs
- Formations et animations

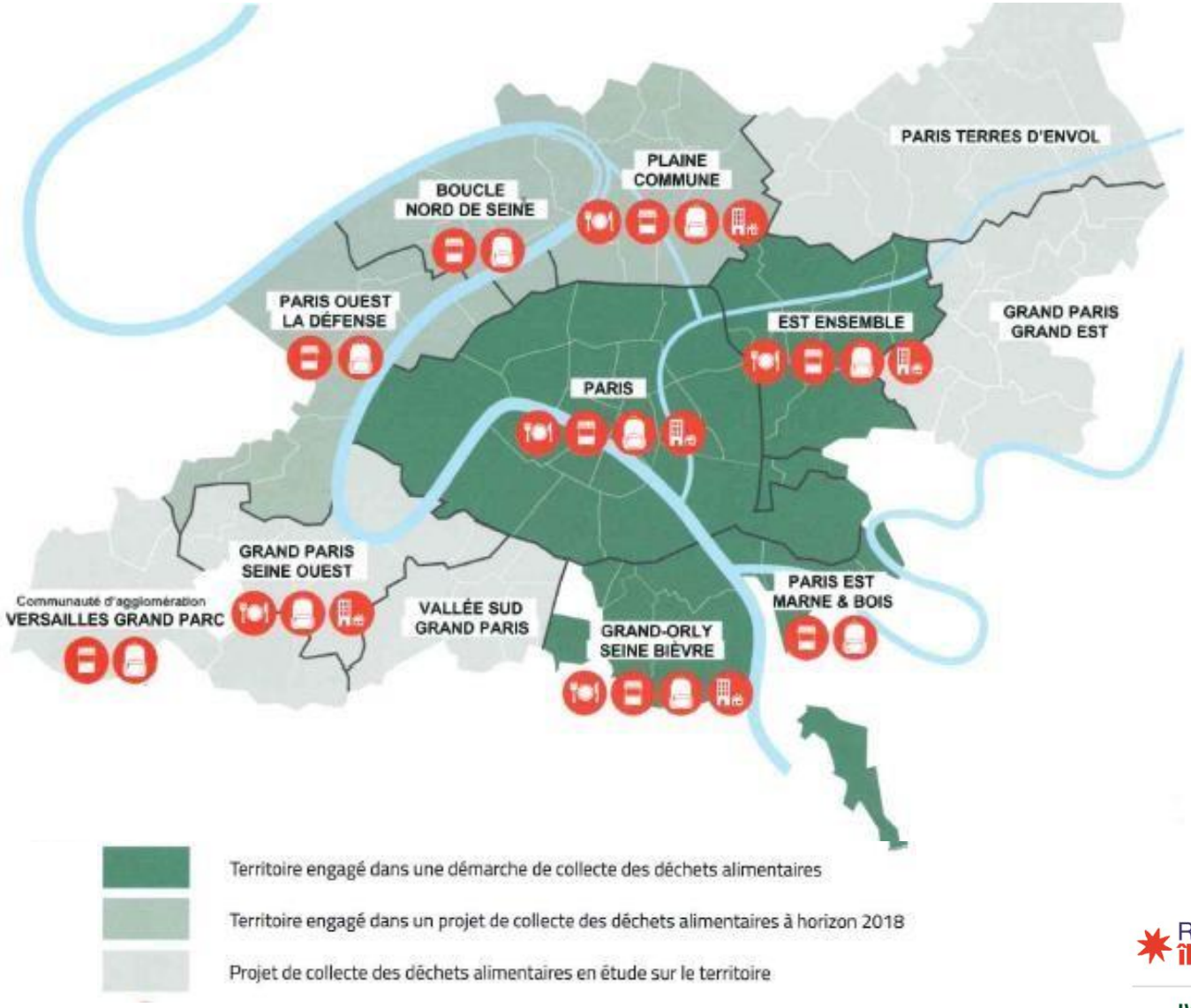

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Les acteurs qui vous accompagnent

Les prestataires privés

- Relai sur la collecte des biodéchets dans le cas où la collecte n'est pas organisée par votre EPT
- Valorisation des biodéchets collectés (compostage ou méthanisation)

Moulinot EN VERS ET POUR TOUS

VEOLIA

Love your waste

Bionerval SARIA Group

Région ÎledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Les acteurs qui vous accompagnent

La démarche des Lycées Éco-Responsables

- Accompagnement permanent durant la procédure et orientation vers les personnes ressources
- Aide financière à l'achat d'équipement
- Mise en place de formations pour les agents

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Comment agir ?

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

1. Réduire les déchets : lutte contre le gaspillage alimentaire

- Ajustement des quantités cuisinées et servies
- Campagnes de sensibilisation
- Amélioration de la qualité des produits (locaux, bio)

Accompagnement de la Région IDF : financement de bars à salades et cellules de refroidissement

2. Organiser la collecte des biodéchets pour valorisation

- Prise de contact avec les interlocuteurs
- Installation de tables de tri
- Mise en place de la signalétique

Accompagnement de la Région IDF : financement de tables de tri, lien avec l'EPT et le SYCTOM, ou des prestataires privés

3. Composter les déchets verts et de cuisine in situ

- Installation de bacs à compost / lombricomposteurs
- Sensibilisation et formation des agents
- Accompagnement de l'EPT et du SYCTOM

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Notre point de vigilance : la prise en compte des agents

- Évolution de leurs missions
- Formations et valorisation de leurs compétences
- Réduction de la pénibilité au travail
- Développement des interactions avec la communauté éducative

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Plan d'action

- Visite de la Région - diagnostic des besoins
- Demande de tables de tri sur OGIL (délai d'un à deux mois)
- Travail de fond pour la sensibilisation mené par les éco-délégués, éco-profs et éco-agents
- Travail avec l'EPT pour préparer la collecte

  Optionnel : procédure d'installation d'un système de compostage des déchets de cuisine et déchets verts, accompagné par l'EPT et le SYCTOM
- Installation des tables de tri et mise en œuvre opérationnelle du tri des biodéchets
- Organisation de campagnes de sensibilisation par les éco-délégués (défis, pesées, affiches…)

RÉSULTATS ATTENDUS

- Réduction du gaspillage alimentaire
- Réduction de la taxe d'ordures ménagères (réduction du nombre de bacs)

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Comment choisir sa table de tri ?

Le principe est un tri par les convives via des meubles de tri adaptés dont le nombre dépend des effectifs. Ces meubles de tri seront équipés de 3 ou 4 TVO chacun (Trou de Valorisation des Ordures).

- Jusqu'à 500 convives : gestion des déchets sur la ligne de dépose
- Au-delà de 500 convives : tri effectué en salle par les convives, dans une zone dédiée non loin de la laverie ou au sein d'espaces choisis par les usagers dans le réfectoire

Nombre de postes de tri des déchets par tranche :

- Jusqu'à 500 convives : 1 poste de tri
- De 500 à 1 000 convives : 2 postes de tri
- De 1 000 à 1 500 convives : 3 postes de tri
- De 1 500 à 2 000 convives 4 postes de tri

Comment obtenir une table de tri ?

La région peut vous accompagner financièrement pour les équipements en table de tri au titre du FCRSH 3 %. Pour ce faire, vous devez formuler une demande de subvention via OGIL.

Cette demande devra contenir les éléments suivants :

- 2 devis de fournisseurs différents

  ATTENTION : Pensez à bien vérifier que le devis intègre la signalétique modulable et la rampe
- Le bilan d'utilisation de la dernière subvention FCRSH versée (si une subvention vous avait été accordée)
- La validation du Chef de l'établissement

Conditions à remplir :

- Être à jour dans les versements des cotisations FCRSH des deux dernières périodes à la date de la demande
- Organiser le passage du technicien Région en cas de besoin de réaménagement de la zone

Après instruction et validation, votre dossier passera en commission mensuelle FCSRH. Un courrier vous sera envoyé pour confirmer la décision de la commission.

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Quelques exemples

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Lycée Blaise Pascal – Orsay (91)

- Tri des biodéchets
- Tri sélectif (papier, piles, papier, carton, cartouches d'encre, instruments d'écriture)

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Lycée Honorée de Balzac – Paris (75)

- Campagnes de sensibilisation LGA
- Réalisation de tables de tri artisanales
- Compostage pédagogique in situ
- Tri des déchets recyclables en extérieur
- Récupération de papier brouillon

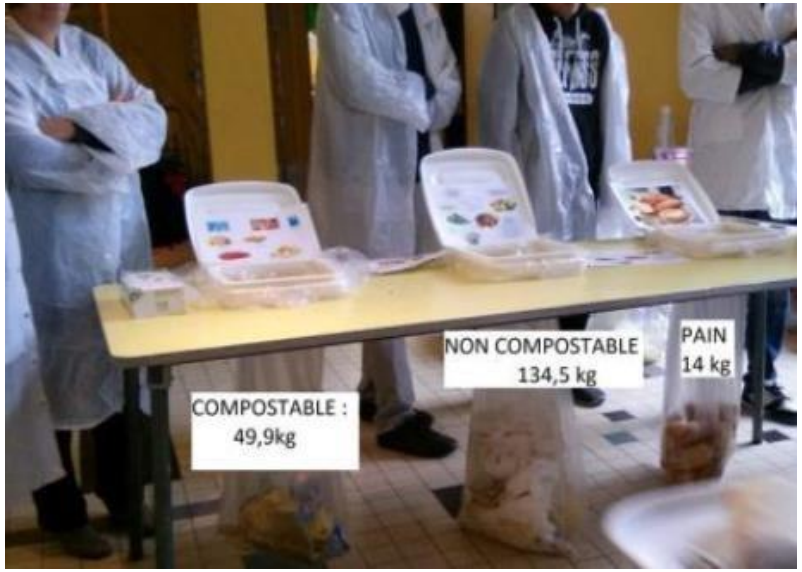

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES

Lycée Jacques Brel – La Courneuve (93)

- Tri sélectif
- Compostage pédagogique in situ

Région îledeFrance

LYCÉES ÉCO-RESPONSABLES